



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

CRRAE INFOS

**N°1
JUILLET
2017**

Lettre d'information semestrielle de la CRRAE-UMOA

NOTRE VISION : Une Institution de référence en Afrique, viable, garantissant des prestations et services de qualité.

SOMMAIRE

2 SERVICES

Les services en ligne de la Caisse

Vos démarches simplifiées en toute sécurité

3 DOSSIER SPECIAL

Fonds Autonome d'Assurance Maladie

Retour sur le parcours du Fonds

Prestations couvertes par le FAAM

Le FAAM se rapproche de ses Assurés

4 DECOUVERTE

L'ARC-UMOA

*La parole à SAHIRY N'Guessan,
Président de l'ARC-UMOA*

Editorial

Chers Partenaires,

Dans le but de mieux faire connaître ses produits et services, la CRRAE-UMOA a entamé en 2015, la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication. Dans ce cadre, la Caisse a procédé à la refonte de son site web. L'interface graphique ainsi que la navigation ont été améliorées en vue de faciliter la recherche d'informations sur le site, qui est désormais plus convivial, dynamique et adapté aux supports numériques mobiles de dernière génération. De même, l'Institution a produit différents supports de communication. Ainsi, en plus des dépliants d'information sur les prestations de la Caisse et d'une plaquette institutionnelle, un Guide du Retraité a été réalisé afin de vulgariser les démarches et

formalités à accomplir pour bénéficier d'une pension de retraite ou de reversion.

C'est sur cette même lancée que la CRRAE-UMOA a décidé de publier une lettre d'information semestrielle intitulée « CRRAE INFOS ». Tout autant que les supports cités précédemment, cette publication entend participer à la construction de canaux d'interaction entre la Caisse et ses partenaires.

La Rédaction espère que ce premier numéro répondra aux attentes des Adhérents, Participants, Retraités et Partenaires et reste ouverte à toute suggestion d'amélioration.

Bonne lecture !

La Rédaction

RÉGIME DE RETRAITE VOLONTAIRE PAR CAPITALISATION (RVC)

Taux de rémunération
servi au titre de l'année
2016

5,20 %

La CRRAE-UMOA en quelques chiffres...

Trente-huit (38) années après sa création, la Caisse, forte d'une expérience avérée dans le domaine de la gestion des régimes de retraite, poursuit sa croissance qui se reflète à travers quelques chiffres phares.

21716

Participants



5008

Retraités
et Reversataires



94

Adhérents



1720

bénéficiaires de
prise en charge
médicale du FAAM



LES SERVICES EN LIGNE DE LA CAISSE

Vos démarches simplifiées en toute sécurité

La Caisse s'est résolument engagée dans l'ère du numérique en lançant il y a quatre années de cela, un processus de dématérialisation de ses activités et services. En plus de l'automatisation de la gestion des activités métier, l'Institution a déployé un nouveau portail web. L'objectif visé est de simplifier les démarches des Adhérents, Participants et Prestataires auprès de la Caisse.

Le portail accessible à partir du site Internet www.crrae.org, assure l'accès à différents services en ligne à travers des espaces dédiés. Il permet ainsi, aux usagers de disposer d'une information individualisée sur l'ensemble de leurs droits de retraite et de couverture maladie.

En outre, ce portail facilite la collaboration avec les structures sanitaires conventionnées par le Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM) en offrant un espace de suivi des prestations délivrées aux assurés.

L'interface des services en ligne de la Caisse est organisée en différents espaces se présentant comme suit :

ESPACE ADHERENT

- Chargement des cotisations mensuelles
- Mise à jour des dossiers de Participants
- Consultation de la situation des Participants

ESPACE PARTICIPANT

- Consultation et édition de relevés de compte-points de retraite par exercice
- Simulation de montant de pensions de retraite

ESPACE RETRAITE

- Consultation et édition de bulletins de pension mensuels
- Consultation des détails de prime d'assurance
- Suivi des décomptes de remboursement de frais médicaux

Pour utiliser les services en ligne de la Caisse, chaque usager doit se connecter à son compte. La procédure y relative comporte les quatre étapes suivantes :

1 Aller sur notre site : www.crrae.org ;

2 Sur les menus de gauche choisir :

- « ESPACE PARTICIPANT » si Participant ;
- « ESPACE RETRAITE » si Retraité ;
- « ESPACE ADHERENT » si Adhérent.

3 Taper votre numéro de matricule CRRAE-UMOA en minuscule et sans espace dans le champ « NOM UTILISATEUR » :
exemple : a0101012012010101 ;

4 Taper en minuscule et sans espace dans le champ « MOT DE PASSE », crrae@ suivi des six derniers chiffres de votre numéro matricule : exemple : crrae@010101 ;

INFOS PRATIQUES

Pièces constitutives d'un dossier de demande de pension de retraite

Les droits de retraite sont liquidés à la demande du Retraité qui doit, à cet effet, fournir les renseignements et pièces justificatives suivants :

- ❑ un formulaire de demande de pension de retraite au Régime de Retraite du Personnel Cadre (RRPC) ou au Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC) dûment rempli, signé et revêtu du visa et du cachet de l'employeur ;
- ❑ un (des) extrait(s) d'acte de naissance du (de la) conjoint (e), le cas échéant ;
- ❑ un (des) extrait(s) d'acte de mariage, le cas échéant ;
- ❑ un extrait d'acte de naissance pour chacun des enfants mineurs à charge (- de 21 ans) ;
- ❑ un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour chacun, le cas échéant.
- ❑ une copie de la lettre d'admission à la retraite ;
- ❑ un certificat de vie collectif.

MÉMO

Qu'advient-il de l'affiliation d'un Participant qui quitte son employeur ?

Lorsqu'un Participant cesse son service auprès d'un Adhérent avant l'âge normal de la retraite fixé par les textes régissant le personnel dudit Adhérent, il a la possibilité de souscrire une assurance volontaire afin de poursuivre le versement de ses cotisations. Dans le cas où le Participant rejoint un autre Adhérent, la CRRAE-UMOA assure le transfert et la continuité de l'affiliation.

LE FONDS AUTONOME D'ASSURANCE MALADIE (FAAM)

Retour sur le parcours du Fonds

Les premières expériences de la CRRAE-UMOA en matière de couverture médicale remontent à la mise en place du Fonds d'Assurance Maladie (FAM) en 1996. La Caisse avait alors souscrit pour le compte des Retraités affiliés et de leurs Ayants droit, un contrat d'assurance maladie auprès d'une société privée.

Après treize années d'exercice, le FAM a cédé la place au Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM) qui a effectivement démarré ses activités en janvier 2012. Sa mission est d'assurer une couverture médicale aux Retraités cadres et à leurs Ayants droit. Confiée dans un premier temps à une compagnie privée, la gestion du Fonds a été internalisée deux années après sa

mise en place.

Depuis lors, l'Institution s'est attelée à garantir une meilleure qualité de services aux assurés avec notamment la réduction des délais de traitement des dossiers et l'amélioration de la prise en charge au niveau des structures de santé.

Actuellement, le FAAM enregistre 5986 Cotisants et 1720 Bénéficiaires de prise en charge sanitaire.



PRESTATIONS COUVERTES PAR LE FAAM

La couverture médicale offerte par le FAAM comprend une garantie de base à souscription obligatoire pour tous les souscripteurs, et une garantie complémentaire facultative donnant droit aux évacuations sanitaires.

Dans le cadre des prestations offertes par le Fonds, les frais médicaux engagés dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), sont remboursés jusqu'à concurrence de 80% des frais réels.

Les frais engagés à l'occasion d'une évacuation sanitaire ou de courts séjours au Maroc, en Tunisie et en France sont, quant à eux, remboursés à hauteur de 70% du tarif de référence.

Le FAAM se rapproche de ses Assurés

Dans le souci d'améliorer les prestations du FAAM, la CRRAE-UMOA a procédé à la mise en place d'un réseau de soins de santé dans les huit États membres de l'UEMOA. La Caisse a réalisé ce projet en synergie avec les Coordinations Nationales de l'Association des Retraités de la CRRAE-UMOA (ARC-UMOA), afin de prendre en compte les besoins et attentes des Assurés du Fonds.

Dans ce cadre, l'Institution a noué

des partenariats avec des structures sanitaires de référence, avec pour objectif d'assurer aux Retraités affiliés et à leurs Ayants droit, une prise en charge médicale de qualité et de proximité.

Une quarantaine d'établissements de santé ont déjà intégré le réseau de soins du FAAM. D'autres structures devraient suivre dans les mois et années à venir.

Une carte de santé permet d'identifier

les Assurés du Fonds et de leur faciliter l'accès au réseau de soins.



LISTE DES STRUCTURES DE SANTE CONVENTIONNEES

BENIN

Clinique Hannah
Polyclinique Atinkanmey

BURKINA FASO

Clinique les Tisserins
Clinique Saint Jean
Polyclinique Internationale de Ouagadougou
Polyclinique Nina
Polyclinique Notre Dame de la Paix
Polyclinique Yentema
Clinique Moussa Kone

COTE D'IVOIRE

Polyclinique le Panthéon Médical
Clinique Médicale Danga
Nouvelle Clinique Rhema
Clinique Hotel de la Sante Sainte Henriette
Polyclinique Avicennes
Polyclinique Internationale de l'Indenie
Clinique Médicale Trade Center
Clinique Sainte Rita de Cascia

GUINEE BISSAU

Clinica Artemisia
Hôpital Madrudaga

MALI

Cabinet Médical Jalo Kunda
Clinique Farako
Clinique Kabala
Polyclinique Mohamed V
Polyclinique Pasteur
Centre de Diagnostic et de Traitement en Cardiologie

TOGO

Clinique Barruet
Clinique Internationale Saint Joseph
Clinique Chirurgicale de Lome
Clinique de l'Esperance

SENEGAL

Cinique Casahous
Clinique de la Madeleine
Clinique Médic'kane
Clinique Pasteur
Clinique Internationale de Dakar
Clinique Colaser
Hôpital Principal
hôpital Grand Yoff
Sumassistance

NIGER

Clinique Alissa
Clinique Barka
Polyclinique Magori

LA PAROLE À N'GUESSAN SAHIRY, PRÉSIDENT DE L'ARC - UMOA

N'Guessan SAHIRY est l'actuel Président de l'Amicale des Retraités de la CRRAE-UMOA (ARC-UMOA) ainsi que de la Coordination Nationale de Côte d'Ivoire. A travers un entretien accordé à notre Rédaction, il retrace le parcours l'ARC-UMOA et présente la mission de l'Association.



L'Amicale des Retraités de la CRRAE-UMOA a vu le jour il y a de cela un quart de siècle à Dakar, précisément le 15 janvier 1992.

Tout est parti du constat d'un des retraités de l'époque. En effet, Souleymane LY puisque c'est de lui qu'il s'agit, voyant grossir les rangs des retraités de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a ressenti le besoin de les rassembler. Son objectif était de maintenir plus étroites, les relations que l'interruption des activités professionnelles avait tendance à quelque peu distendre.

Dans la lettre qu'il a adressée le 25 juin 1991 aux retraités d'alors, Monsieur LY soutenait : « *Du fait que nous avons appartenu à une même famille professionnelle et parfois à la même entreprise, et de surcroît au même régime de retraite, il est opportun pour nous, de nous retrouver dans un cadre de concertation* ».

L'Amicale des Retraités de la CRRAE-UMOA est née au cours d'une Assemblée Générale constitutive, tenue en présence du Gou-

verneur de l'époque, Charles Konan BANNY, des membres du Gouvernement de la Banque Centrale, des Directeurs centraux ainsi que du Directeur Général de la CRRAE-UMOA.

Par la suite, avec l'appui de la Banque Centrale, l'ARC-UMOA a installé ses Coordinations Nationales dans les pays membres de l'Union. La première a été installée au Bénin le 13 Novembre 1992. Celles de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ont suivi la même année. La Coordination du Togo pour sa part, a été installée en 1995.

La mise en place des Coordinations Nationales du Sénégal et du Niger est intervenue respectivement en 2006 et 2009. La dernière-née est celle du Mali qui a vu le jour le 24 février 2016.

La mission de l'ARC-UMOA est de resserrer les liens d'amitié et de fraternité ayant uni ses membres tout au long de leur carrière dans leurs établissements respectifs.

Par ailleurs, l'Amicale anime un cadre de concertation et d'échanges autour des Régimes de Retraite de la CRRAE-UMOA. En outre, elle

œuvre à constituer régulièrement des plateformes de réflexion autour de thèmes touchant de près ou de loin la profession de ses membres tels que l'Economie, la Finance, la Monnaie, les Systèmes d'information, la Sécurité, pour ne citer que ceux-là.

Les actions que mène l'Amicale visent de plus, à maintenir le contact entre ses membres issus de différentes organisations adhérentes à la Caisse, et leurs établissements d'origine.

Enfin, l'ARC-UMOA incite ses membres individuellement ou collectivement à créer des activités en vue de continuer à faire bénéficier les pays de la zone UEMOA du capital expérience accumulé au cours de leurs parcours professionnels respectifs.

BUREAU EXECUTIF DE L'ARC-UMOA

Les activités de l'ARC-UMOA sont coordonnées au plan sous-régional par un Bureau Exécutif qui se compose comme suit :

- ✓ Un Président ;
- ✓ des vices Présidents constitués des Présidents des ARC nationales ;
- ✓ un Secrétaire Général et un Secrétaire Général adjoint ;
- ✓ un Trésorier et un Trésorier adjoint ;
- ✓ un Commissaire aux Comptes ;
- ✓ deux Commissions Techniques ;
 - Commission Juridique ;
 - Commission des Affaires Economiques et Sociales ;
- ✓ un Conseil des Membres d'Honneur.

MÉMO

Pensez au renouvellement annuel des pièces justificatives de paiement de votre pension !

Le paiement de la pension de retraite ou de réversion requiert sous peine de suspension, la production périodique (au début de chaque année) des pièces justificatives suivantes :

- ✓ pour le (la) Retraité(e) : un certificat de vie ;
- ✓ pour les réversataires : un certificat de vie des veufs, veuves et orphelins, et un certificat de non remariage des veuves.

Contact :

Email : info@crrae.org - Tel.: (225) 20 25 95 00

Adresse : Angle Boulevard Botreau Roussel - Rue privée CRRAE-UMOA - 01 BP 2056 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire Site web : www.crrae.org